



## MOT DU MAIRE

### Le secteur commercial de Saint-Cyprien – un milieu dynamique

Nous sommes choyés par la présence d'un éventail d'entreprises sur notre territoire qui gagnent à être connues. Plusieurs d'entre-elles sont établies depuis fort longtemps. Malgré cela, de nouvelles entreprises sont apparues au fil des années faisant de notre milieu un secteur dynamique en constante évolution.

Afin d'assurer une harmonisation de l'axe commercial qu'est la Montée Douglass, un plan d'implantation et d'intégration architecturale est en vigueur. Également, nous avons récemment adopté un programme de verdissement qui a pour objectif de favoriser la mise en valeur de ce secteur via une signature personnalisée propre à la municipalité.

De plus, la MRC et le CLD viennent de terminer un bilan de nos forces et de nos faiblesses sur le plan industriel et commercial, qui se traduira par un plan d'action.

Attendez-vous donc à des développements.

### Les demandes et suggestions de nos citoyens

Nous sommes actuellement en période de planification budgétaire. C'est le moment où l'on se prononce sur les demandes et les suggestions reçues et évaluées en cours d'année. Déjà nos comités ont émis leurs recommandations et certaines demandes, telles que l'ajout d'éclairage sur le rang des Patriotes Nord près de la rue Labrie et l'ajout de bancs de parcs dans le secteur des maisons modulaires, ont été retenues.



# La séance en bref

Lors de la séance ordinaire du 12 novembre dernier, le Conseil municipal a :

Renouvelé son contrat de services de contrôle animalier avec Mme Isabelle Robert

Adopté les règlements suivants :

- 573 règlement complémentaire relatif à la sécurité publique et à la protection des personnes et des propriétés.
- 574 modifiant le règlement no. 478 sur la gestion contractuelle et introduisant des nouvelles mesures de favorisation de l'achat local et de rotation des éventuels cocontractants.
- 575 établissant un programme de revitalisation visant le verdissement du secteur commercial de la Montée Douglass.

Déposé le projet de règlement no. 576 modifiant le règlement no.497 portant sur la régie internet et la procédure d'assemblée du conseil municipal.

Élaboré une directive particulière précisant la nature des situations dans lesquelles la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville entend utiliser une autre langue que le français.

Adopté le plan de gestion des actifs municipaux en eau (PGA-EAU)

Octroyé une aide financière à l'organisme S.au.S

Décidé de participer au programme ALUS qui protège et met en valeur les ressources naturelles du territoire de la municipalité pour une période de 5 ans

## Programmation FADOQ

Recherche de volontaires  
pour remplacement

Réservations : (450) 245-7956

Billets : Roger Beaudet (450) 245-7956

Ou (514) 887-1623

Ou Chantal Labrie (450) 245-7868



# Recherche en eau - travaux forages et réhabilitation des puits

Au cours des deux dernières semaines, nous avons réalisé des travaux de réhabilitation de nos puits existants. Ces travaux s'avèrent concluants puisqu'une nette amélioration au niveau de la recharge des puits a été observée. Les essais qui ont suivi le nettoyage ont permis de constater particulièrement que le puits no 1 est maintenant en mesure d'être opéré à un plus fort débit.

Le puits no 2 a déjà été remis en fonction. Quant au puits no 1, les travaux se poursuivront dans la semaine du 18 novembre, nous procéderons au rehaussement de sa tête afin de le conformer à la norme et une nouvelle pompe sera installée pour optimiser sa capacité de production.

Également, deux forages exploratoires ont été effectués sur des cibles qui avaient été identifiées à la suite de la réalisation de levées VLF à l'intérieur du secteur urbain. La cible située au nord de la Montée Douglass ne présente malheureusement aucun potentiel. Tandis que l'autre cible, située à l'intérieur du boisé dans le secteur du golf, semble présenter un potentiel. Des essais de pompage seront réalisés en décembre afin de valider la capacité de ce puits.

## Rage - Risque élevé pour le secteur

### Prévenir transmission de la rage



Le secteur de la municipalité se retrouve dans une zone où le danger de transmission demeure élevé après la découverte de cas de rage le long de la frontière avec les États-Unis.

La rage est une maladie contagieuse et mortelle causée par un virus qui s'attaque au système nerveux. Elle peut affecter tous les mammifères, y compris les humains. Après une morsure ou une griffure d'un animal à risque de rage, la vaccination demeure efficace pour prévenir l'apparition de l'infection.

Plus de détails sur le site internet : dans les nouvelles du 5 novembre [Prévention de la rage](#) ou encore sur le site de [l'Institut national de la santé publique du Québec \(INSPQ\)](#)

# Retour sur Halloween



## SENTIER ANIMÉ – 1ÈRE ÉDITION

La distribution de bonbons a été accompagnée de divers personnages qui ponctuaient le sentier animé pour le plus grand plaisir des participants. Le maire, M. Jean-Marie Mercier a exprimé sa satisfaction quant à la participation des citoyens et a souligné l'importance de telles initiatives afin de renforcer les liens communautaires par le biais d'activités familiales.

Restez à l'affût de la 2e édition l'année prochaine dans une formule bonifiée



## La vidange de votre installation septique

- ▶ Avez-vous fait votre vidange cette année ?
- ▶ Avez-vous pensé à faire parvenir cette preuve de vidange à la municipalité ?

Il s'agit d'une **obligation** de faire une vidange de votre installation septique à tous **les deux ans** et de faire parvenir la preuve de celle-ci à la municipalité. Peu importe le nombre de personnes qui habitent la propriété ou même si le fabricant vous indique que vous pourriez, selon la capacité de votre équipement, vidanger à un intervalle plus long. (Q-2, r.22, art. 13, 2e alinéa)



## Fermeture de piscine

- ▶ Avez-vous procédé à la fermeture de votre piscine ?
- ▶ Avez-vous validé que celle-ci est bien conforme pour rencontrer les normes exigées pour le 30 septembre 2025 ?

Lors de la fermeture de votre piscine, il serait judicieux de valider qu'elle rencontre toutes les normes de sécurité en vigueur et qui seront obligatoires pour toutes les installations. Vous pouvez remplir le formulaire suivant pour vous en assurer. Une évaluation de vos installations sera faite en 2025. Aussi bien vous mettre à jour maintenant !



Des questions? Mme Karine Richard 450 245-3658  
ou [krichard@st-cypriendenapierville.com](mailto:krichard@st-cypriendenapierville.com)

Services municipaux

**Urbanisme et aménagement  
du territoire**

Les formulaires de demandes de permis sont accessibles en ligne à partir de la page d'accueil du site internet dans la section Services municipaux, Urbanisme et aménagement du territoire.

# PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE

## de chez nous



AB Consultax Inc.

723, montée Douglass  
Saint-Cyprien-de-Napierville  
(450) 245-0492  
agence@abconsultax.ca  
<https://absconsultax.ca>



De gauche à droite : Emilie Lamoureux, Marie-Soleil Granger, Diane Van Acker, Ann Bouchard, Joseph Vandormael, Joëlle Dubé et Isabelle Beaudin

## Votre agence de permis pour véhicules lourds

Nous sommes une agence de permis pour véhicules lourds qui œuvre dans le domaine du camionnage depuis plus de 30 ans. Avec plusieurs agents qualifiés sur place, AB Consultax assure un suivi personnalisé du début à la fin pour tout type de demande comme par exemple :

- Manifeste ACE/ACI
- Permis de transport CAD/US
- Permis de surdimensions/surpoids annuels et temporaires
- Log électronique
- Rapports de carburant
- Audi IFTA, IRP, DOT, Taxe carbone
- Waiver
- Pardon
- FAST
- Clearinghouse
- CTPAT
- Test de dépistage drogue et alcool
- Beaucoup plus encore

Formée en majorité de co-proprétaires locaux qui se consacrent à promouvoir les intérêts des entreprises partenaires tout en ayant à cœur ceux de la région. Cela montre un engagement fort envers la communauté et le développement local.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir davantage à propos de nos services offerts

Envie de voir votre entreprise au sein du bulletin municipal ? Simple-ment nous faire suivre votre logo, charte de couleur ainsi qu'une description sommaire, vos coordonnées ainsi qu'une ou deux photos au [info@st-cypriendenapierville.com](mailto:info@st-cypriendenapierville.com) Trop occupé ? Laissez-nous le soin de préparer votre portrait d'entreprise qui sera soumis à votre approbation avant publication.

## Distribution de compost

Profitez du compost de qualité produit au Centre de compostage régional grâce à VOS matières organiques!

Deux sites :

Hôtel de ville de Saint-Patrice-de-Sherrington (à l'arrière du 300, rue Saint-Patrice)

Écocentre Iberville (825, rue Lucien-Beaudin)

*Lundi, mardi, vendredi : 8h à 16h Samedi : 9h à 16h*

Quantité autorisée : Maximum 30 pieds cubes (équivalent à une remorque de 4X8X1pieds ou à environ 30 chaudières de 5 gallons)

## Un bac brun utile en automne!

Les résidus végétaux comme les plants de légumes, les retailles de vivaces et d'arbustes ainsi que les feuilles sont acceptés dans le bac brun. Les surplus mis à côté du bac ne sont pas autorisés.

Comme la collecte des bacs de matières organiques (bacs bruns) se fait chaque semaine jusqu'au début décembre, les citoyens sont encouragés à déposer leurs résidus verts à chaque collecte pour éviter que le bac soit trop lourd ou qu'il déborde à la fin de la saison.

Après la collecte spéciale, les surplus peuvent être apportés aux écocentres jusqu'à la fin novembre. Deux autres façons permettent de réduire les quantités de matières collectées et transportées : le compostage domestique et le feuillicyclage. Pour en savoir plus : [compo.qc.ca/reduire](http://compo.qc.ca/reduire).

## Collectes à venir en 2024 :

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Vendredi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Vendredi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mercredi	Aux 2 semaines de décembre à avril
Gros rebuts non valorisables	27 septembre et 25 octobre	Chaque mois

Comment :

Une pièce d'identité avec photo et adresse sera requise à l'écocentre Iberville.

Apportez votre remorque ou votre pelle et vos chaudières.

Aucun tracteur et aucune machinerie ne sont autorisés.

Aucune aide ni matériel n'est fourni.

Pour en savoir plus sur le Centre de compostage régional : [compoccr.ca](http://compoccr.ca)

# CALENDRIER

## Souper de Noël

**DIMANCHE 15 DÉCEMBRE**

Centre communautaire  
de Napierville

Ouverture des portes : 17h00

Souper servi à : 18h00

**35.00\$**

Goûter de Noël en Famille !  
Ouvert à tous

Animation par  
Carl Gauthier

Venez Chanter et danser

Billets en vente  
Roger Beudet 450-245-7956

Chantal Labrie SAB  
450-245-7868

fadoq

## Marché de Noël

NAPIERVILLE ET SAINT-CYPRIEN

Samedi 7 décembre  
10h00 à 17h30  
et  
Dimanche 8 décembre  
11h00 à 16h00

262, rue de l'Église,  
Napierville

### Noël des enfants

Samedi et Dimanche :

11h00 à 15h00 - Tour de Calèche

12h30 à 15h30 - Dépouillement

11h00 à 15h00 - Maquillage

En tout temps :  
Foodtruck,  
Feu de camp,  
Mascottes et plus...

**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

 Gros rebus non valorisables



Séances du conseil

\* En décembre, séance du budget à 19h30 le 10 décembre  
suivie de la séance régulière

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

### NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					R	1 2
3	4	5	C	7	D	8 9
10	11	12	C	14	R	15 16
17	18	19	C	21	D	22 23
24	25	26	C	28	R	29 30

### DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	D	6 7
8	9	10	C	11	R	12 13 14
15	16	17		18	D	19 20 21
22	23	24	25*	26	R	27 28
29	30	31				